



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Gérard Bekerman

Chères adhérentes, chers adhérents,

Notre association franchit aujourd'hui une nouvelle étape en vous adressant cette Lettre entièrement dédiée aux détenteurs du Plan d'Épargne Retraite individuel Afer. Plus qu'un simple produit d'épargne, le PERin est une réponse concrète et durable aux défis que nous partageons : préparer sereinement l'avenir, défendre le pouvoir d'achat des épargnants et affirmer l'utilité de l'épargne longue.

Fidèle à sa mission, l'Afer a poursuivi sans relâche les travaux confiés par notre Assemblée Générale :

1. nous avons œuvré pour renforcer la **lisibilité, la cohérence et l'efficacité de notre gamme de supports en unités de compte**, afin que chacun puisse mieux comprendre, mieux choisir et mieux investir ;
2. nous avons négocié, avec succès, la **baisse des frais de gestion du fonds en euro** ;
3. nous avons adapté notre offre au nouveau cadre réglementaire, notamment dans le sillage de la loi Industrie Verte, en veillant à promouvoir **une gestion pilotée exemplaire et responsable**.

Ces avancées sont désormais une réalité, et elles ont été réalisées dans le respect le plus strict des valeurs qui fondent notre association.

Notre PERin est prêt à relever les défis d'aujourd'hui... et à construire ceux de demain.

1

REFONTE DE LA GAMME DES UNITÉS DE COMPTE DU PERIN

En complément de la communication faite dans la Lettre Afer n°124, l'ensemble des supports disponibles en Gestion Libre à compter du 31 décembre 2025 est rappelé ci-dessous. Quels que soient les supports précédemment détenus, les plans de versement programmés et options financières déjà mis en place sont maintenus sans modification.

CODE ISIN	NOM DU FONDS	SOCIÉTÉ DE GESTION	CODE ISIN	NOM DU FONDS	SOCIÉTÉ DE GESTION
ACTIONS			DIVERSIFIÉS		
LU0708055453	HGIF Frontier Markets EC EUR	HSBC Invest (Lux)	FR0010541557	R-co Conviction Club C EUR	Rothschild & CO AM
FR0013392073	Ofi Invest Actions Japon AH	Ofi Invest AM	FR0007051040	Eurose C	DNCA FINANCE
LU1303940784	Mandarine Europe Microcap R	Mandarine Gestion	FR0000299364	Afer Sfer C/D	Ofi Invest AM
LU1160356009	EdR Fund Healthcare A EUR	EDRAM (Lux)	TAUX		
FR0000284689	Comgest Monde C	S.A COMGEST	FR0013305208	Ofi Invest Alpha Yield C	Ofi Invest AM
FR0010149302	Carmignac Emergents A EUR Acc	CARMIGNAC GESTION	FR0000014292	Ofi Invest Convertibles Monde C	Ofi Invest AM
LU0340559557	Pictet Timber P EUR Acc	Pictet AM (Europe)	FR0000097495	Ofi Invest Oblig International	Ofi Invest AM
LU0280435388	Pictet Clean Energy Transition P EUR Acc	Pictet AM (Europe)	FR0013392057	Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A	Ofi Invest AM
LU0104884860	Pictet Water P EUR Acc	Pictet AM (Europe)	FR0013498532	Afer Inflation Monde A	Ofi Invest AM
FR0013408473	Abeille La Fabrique Impact ISR RC	Mirova	PERFORMANCES ABSOLUES		
LU1670710075	M&G Lux Global Dividend Fund A EUR Acc	M&G Luxembourg	FR0010400762	Moneta Long Short A	MONETA AM
FR0007473798	Ofi Invest ISR Actions Europe EUR	Ofi Invest AM	MONÉTAIRE		
FR0010821462	Ofi Invest ESG Mid Caps Euro A	Ofi Invest AM	FR001400KPY6	Ofi Invest ESG Liquidités A	Ofi Invest AM
FR0007385000	Ofi Invest France Opportunités	Ofi Invest AM	IMMOBILIER		
FR0007024393	Afer Actions Euro A	Ofi Invest AM	FR0013505021	Afer Experimmo ISR	Ofi Invest AM
FR0011399658	Afer Actions Amérique C/D	Ofi Invest AM			
FR001400A0C9	AFER Actions Environnement R	Mandarine Gestion			

Tout investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.

2

DES FRAIS DE GESTION ALLÉGÉS SUR LE FONDS GARANTI POUR MIEUX VALORISER VOTRE ÉPARGNE

L'Afer poursuit son engagement en faveur d'une épargne retraite performante et accessible.

Ainsi, dans le cadre des résolutions votées lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, la résolution n° 5 entérine une baisse des frais de gestion du fonds en euros. **À compter de l'inscription en compte au 31 décembre 2025 des intérêts, les frais de gestion annuels du fonds « Afer Euro Retraite » sont fixés à 0,625 % de**

l'épargne constituée. Cette évolution s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue des conditions proposées aux adhérents.

Cette baisse s'appliquera automatiquement pour toutes les adhésions ayant des frais de gestion annuels sur le fonds euros supérieurs à 0,625 % à compter du versement de la Participation aux Bénéfices au titre de l'année 2025.

3

LA GESTION ÉVOLUTIVE PILOTÉE DISPONIBLE SUR LE PERIN AFER

Un nouveau mode de gestion sera disponible sur le contrat Afer Retraite Individuelle : la Gestion Evolutive Pilotée.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la Loi Industrie Verte, notamment en matière d'investissement sur des actifs non cotés, tout en offrant une solution d'investissement adaptée à votre profil d'investisseur et à votre horizon de retraite.


Cette solution d'investissement automatisée permet d'optimiser la performance de votre épargne tout en assurant une sécurisation progressive du capital investi et des plus-values réalisées, à mesure que se rapproche la date de votre départ à la retraite.

Elle propose quatre profils d'investissement :


- Prudent Horizon Retraite,
- Équilibre Horizon Retraite,
- Dynamique Horizon Retraite et
- Offensif Horizon Retraite (lancement courant 2026).

Ces profils reposeront sur :

- le fonds « Afer Euro Retraite »,
- le support ETF actions monde « MSCI ACWI SF UCITS ETF »,
- le support « AFER Economie Réelle » investissant dans des actifs non cotés conformément à la Loi Industrie Verte.

 La documentation afférente à ces supports (*Prospectus et Documents d'Informations Clés notamment*) ainsi que le détail des grilles d'allocations en fonction du profil et de l'horizon sont disponibles sur : www.afer.fr

La Gestion Evolutive Pilotée sera compatible avec les autres modes de gestion et sans frais additionnels.

 **Gestion sous mandat et gestion évolutive pilotée : quelles différences ?**

Lorsqu'il s'agit de préparer sa retraite, deux approches principales de gestion de l'épargne coexistent.

La Gestion Sous Mandat (GSM) : vous déléguez totalement vos choix d'investissement à un professionnel. Celui-ci gère votre épargne en fonction de vos objectifs et de votre profil de risque, mais sans calendrier automatique lié à votre âge ou à votre horizon de retraite. C'est une solution souple, qui repose sur la confiance accordée au gestionnaire.

La Gestion Évolutive Pilotée (GEP) : ici, votre épargne suit une trajectoire prédéfinie. Plus vous approchez de la retraite, plus vos placements se sécurisent automatiquement, en réduisant progressivement la part d'actifs risqués au profit d'investissements plus prudents. Cette stratégie vise à protéger votre capital au moment où vous en aurez besoin.

Ces deux modes de gestion répondent à des attentes différentes : la GSM repose sur la qualité de la relation avec le gérant, la GEP, dont nous sommes particulièrement fiers, apporte visibilité et sérénité.

VOTRE CONSEILLER AFER EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS PRÉSENTER CES NOUVEAUTÉS EN FONCTION DE VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR